



Nouveauté

Réf.	Désignation	Catégorie légale	Calibre	Ogive / Balle	Énergie (J)	Vitesse (m/s)	Cdt	Grains	Prix ttc
MD2024	Cartouches Sellier & Bellot 8x64 S 196 gr / 12,70 g HPC	C	8x64S	Hollow point (creuse)	4218	815	20	196	75,00 € TTC

Commandez par téléphone au 02 31 32 80 25 ou directement en [magasin](#).

Une balle à pointe creuse protégée par une coiffe en cuivre, associant expansion contrôlée et pénétration en grande chasse.

Les **cartouches Sellier & Bellot 8x64 S HPC** sont destinées à la **chasse au grand gibier**. Leur **balle Hollow Point Capped de 196 grains (12,70 g)** associe une pointe creuse expansive à une coiffe en cuivre résistante aux déformations. Cette conception favorise une **expansion prononcée** et une pénétration en profondeur. Avec une **énergie initiale de 4 218 joules**, elles sont conditionnées en **boîte de 20 cartouches**.

Contenu de la boîte

- 20 cartouches Sellier & Bellot 8x64 S HPC de 196 grains (12,70 g).

Caractéristiques techniques

- **Marque** : Sellier & Bellot
- **Référence fabricant** : V331962
- **Calibre** : 8x64 S
- **Type de projectile** : HPC (Hollow Point Capped), balle à pointe creuse coiffée
- **Poids du projectile** : 196 grains / 12,70 g
- **Composition** : projectile à pointe creuse, coiffe en cuivre et chemise métallique Fe/CuZn 10
- **Référence du projectile** : 2986
- **Densité sectionnelle** : 0,268 lb/in²
- **Coefficient balistique G1** : 0,554
- **Coefficient balistique G7** : 0,279
- **Vitesse à la bouche** : 815 m/s
- **Énergie à la bouche** : 4 218 J
- **MRD (distance de réglage recommandée)** : 170 m
- **Poids total de la cartouche** : 27,2 g
- **Longueur totale de la cartouche** : 86,70 mm

- **Longueur du canon d'essai** : 600 mm
- **Munition +P** : non
- **Conditionnement** : boîte de 20 cartouches
- **Catégorie réglementaire** : C 8°

Données balistiques

Distance Vitesse (m/s) Énergie (J)

Bouche	815	4 218
100 m	761	3 677
200 m	709	3 191
300 m	659	2 758
400 m	611	2 373

Trajectoire avec réglage à 100 mètres

Distance Écart du point d'impact (cm)

50 m	-0,5
100 m	0,0
200 m	-12,0
300 m	-43,5
400 m	-97,7

MRD : distance de réglage recommandée de 170 mètres

Sellier & Bellot communique une **MRD de 170 mètres** pour cette munition. Les écarts du point d'impact correspondant à ce réglage sont présentés ci-dessous.

Distance Écart du point d'impact (cm)

50 m	+1,4
100 m	+3,8
200 m	-4,4
300 m	-32,1
400 m	-82,5

Une balle HPC de 196 grains pour la chasse au grand gibier

La **Sellier & Bellot 8x64 S HPC** appartient à la gamme des munitions de grande chasse équipées d'un projectile expansif. Sa balle de **196 grains (12,70 g)** adopte une architecture Hollow Point Capped, associant une cavité à l'avant du projectile à une coiffe métallique protectrice.

Cette conception vise à conjuguer une **expansion marquée à l'impact** et une **pénétration en profondeur**. Elle répond aux caractéristiques recherchées pour une balle de chasse destinée au grand gibier, où le comportement du projectile doit rester cohérent avec la résistance des tissus rencontrés.

Une pointe creuse protégée par une coiffe en cuivre résistante aux déformations

La particularité de la **balle HPC (Hollow Point Capped)** réside dans sa **pointe creuse recouverte d'une coiffe en cuivre**. Cette protection limite les risques de détérioration de l'extrémité du projectile lors des manipulations et du passage dans le mécanisme d'alimentation de l'arme.

À l'impact, la structure expansive de la balle favorise sa déformation. Sellier & Bellot met en avant une association entre **expansion importante**, **pénétration profonde** et résistance mécanique de la pointe.

La chemise métallique **Fe/CuZn 10** complète cette construction en participant à la tenue structurelle du projectile.

Le calibre 8x64 S, une cartouche européenne de grande chasse

Développé au début du XXe siècle, le **8x64 S** est un calibre européen à percussion centrale historiquement associé aux carabines de chasse. Il utilise un étui sans bourrelet saillant et un projectile de diamètre nominal d'environ **8,22 mm (.323 pouce)**.

On le rencontre notamment sur certaines **carabines à verrou**, dont des modèles construits sur des actions de type Mauser. Son histoire est étroitement liée à la recherche de munitions de chasse de calibre 8 mm pour les armes à canon rayé.

Les cartouches Sellier & Bellot 8x64 S HPC présentent une **longueur totale de 86,70 mm**. Elles sont exclusivement destinées aux armes expressément chambrées pour ce calibre.

Un conditionnement de 20 cartouches pour les chasseurs exigeants

Cette référence est commercialisée en **boîte de 20 cartouches**, un format traditionnel pour les munitions métalliques de grande chasse.

L'emballage permet de conserver les cartouches ensemble et d'identifier facilement leur calibre, leur type de balle et leur référence fabricant. Il facilite également leur rangement et leur protection entre les sorties de chasse.

Comment utiliser ce produit

Vérification : assurez-vous que votre carabine est expressément chambrée en 8x64 S et qu'elle est en bon état de fonctionnement.

Inspection : contrôlez visuellement les cartouches avant utilisation. Écartez toute munition présentant une déformation, une corrosion ou une détérioration apparente.

Utilisation : respectez les consignes du fabricant de l'arme, les règles de sécurité et les dispositions réglementaires applicables à la chasse.

Conservation : rangez les cartouches dans leur emballage d'origine, dans un environnement sec et tempéré, à l'abri de l'humidité et de tout accès non autorisé.

Réglementation : munitions de catégorie C 8°

Les **cartouches Sellier & Bellot 8x64 S HPC** sont classées en **catégorie C 8°** selon le classement communiqué pour cette référence.

Conditions d'acquisition des munitions de catégorie C 8°

L'acquisition de ces munitions est réglementée et réservée aux personnes majeures remplissant les conditions légales applicables.

Documents à présenter :

- Une pièce d'identité en cours de validité.
- Un permis de chasser accompagné de sa validation pour l'année en cours ou précédente, ou une licence de tir ou de ball-trap en cours de validité.
- Un compte SIA lorsque celui-ci est requis pour la situation de l'acquéreur.

Pour les munitions de **catégorie C 8°**, la présentation du récépissé de déclaration de l'arme correspondante n'est pas exigée dans les conditions habituelles d'acquisition.

Conditions de détention et de conservation

- **Quantité détenue** : aucun plafond général de détention à domicile n'est prévu pour les munitions de catégorie C 8° régulièrement acquises.
- **Stockage sécurisé** : les munitions doivent être conservées dans des conditions empêchant leur accès aux personnes non autorisées.
- **Protection** : un coffre, une armoire forte ou un meuble verrouillé constitue une solution adaptée.
- **Séparation** : les cartouches doivent être conservées séparément des armes dans les conditions réglementaires applicables.

Port et transport des cartouches

Le **port et le transport sans motif légitime** sont interdits. Le transport doit être justifié par une activité autorisée, notamment la chasse ou le tir sportif, et réalisé dans des conditions garantissant la sécurité des munitions.

FAQ - Cartouches Sellier & Bellot 8x64 S HPC

Quelle est la particularité d'une balle HPC par rapport à une balle SP classique ?

Une **balle HPC (Hollow Point Capped)** possède une cavité à son extrémité, protégée par une coiffe en cuivre. Cette architecture vise à favoriser l'expansion du projectile tout en protégeant sa pointe des détériorations. Une balle SP classique utilise généralement une pointe en plomb apparent. Les deux conceptions sont expansives, mais leur architecture et leur comportement à l'impact diffèrent.

Le calibre 8x64 S est-il interchangeable avec le 8x57 JS ?

Non. Bien que les calibres **8x64 S** et **8x57 JS** utilisent des projectiles de diamètre nominal comparable, leurs étuis possèdent des dimensions différentes. Ces cartouches ne sont pas interchangeables. Il est indispensable de respecter exactement le chambrage indiqué sur l'arme.

Les cartouches Sellier & Bellot 8x64 S HPC conviennent-elles aux carabines Mauser ?

Elles peuvent convenir à certaines **carabines de type Mauser expressément chambrées en 8x64 S**. Le type de mécanisme ne suffit toutefois pas à établir la compatibilité. Il faut vérifier le calibre inscrit sur le canon et l'état mécanique de l'arme, notamment lorsqu'il s'agit d'un modèle ancien ou transformé.

La coiffe en cuivre d'une balle HPC empêche-t-elle son expansion ?

Non. La **coiffe en cuivre** protège la pointe creuse pendant les manipulations et l'alimentation de l'arme. Elle fait partie intégrante de la conception expansive du projectile. Le fabricant indique que cette architecture permet d'obtenir une expansion importante associée à une pénétration profonde.

Pourquoi les résultats balistiques peuvent-ils varier selon la carabine utilisée ?

Les données balistiques communiquées par Sellier & Bellot sont établies avec un **canon d'essai de 600 mm**. Une longueur de canon différente, son état intérieur, les tolérances de fabrication et les conditions atmosphériques peuvent modifier les vitesses réellement obtenues. Les valeurs du fabricant constituent donc des données de référence et non une garantie de résultat identique avec chaque arme.

Peut-on utiliser une balle HPC dans une carabine équipée d'un magasin ?

La **coiffe métallique de la balle HPC** est notamment destinée à protéger l'extrémité du projectile contre les déformations lors des manipulations et de l'alimentation. La compatibilité avec une carabine à magasin dépend néanmoins de son chambrage exact et des caractéristiques de son mécanisme. Il convient de respecter les recommandations du fabricant de l'arme.

Faut-il présenter la déclaration de son arme pour acheter des cartouches 8x64 S HPC ?

Pour les munitions de **catégorie C 8°**, la présentation du récépissé de déclaration de l'arme correspondante n'est pas exigée dans les conditions habituelles d'acquisition. L'acheteur doit néanmoins fournir les justificatifs réglementaires requis, notamment une pièce d'identité et un permis de chasser validé ou une licence de tir en cours de validité.

Les prix de vente conseillés sont mentionnés à titre indicatif. Les armuriers sont libres de vendre au prix qu'ils souhaitent. Textes et photos non contractuels, sujet à modification.